

Monsieur Marcel Schlechter  
Ministre des Travaux Publics et des  
Transports  
4, boulevard F.D. Roosevelt  
2450 LUXEMBOURG

*Copie*  

---

*pr. information*

10 septembre 1985

Concerne : Gare de Hollerich  
Réalisation du Memorial de la Déportation

Monsieur le Ministre,

Comme suite à la lettre du 5 août 1985 de M. Jacques Santer, Ministre des Finances, j'ai eu l'occasion de rencontrer le 20 août dernier M. Besch de l'Administration des Bâtiments Publics afin d'arrêter sur place un programme pour la réalisation d'une restauration adéquate du bâtiment de la gare de Hollerich et du réaménagement de la place.

J'ai convenu de vous transmettre les plans des lieux avec le projet élaboré par un architecte, membre de notre section, et de vous soumettre par écrit nos idées sur la remise en valeur de l'immeuble et de son environnement pour la création du "Mémorial de la Déportation Civile et Militaires" en ces lieux historiques.

Dans une première phase, il faudra d'abord réaliser la mise hors-d'eau définitive du bâtiment et la réfection du pignon endommagé lors de la démolition criminelle de l'aile côté Pétange.

A l'intérieur, il y a lieu de prévoir dans une seconde phase le réaménagement des différents étages et la consolidation des planchers et des plafonds, l'installation du sanitaire (eau, chauffage, W.C., etc.) et le raccordement à l'égout de la ville et au téléphone public.

Pour le rez-de-chaussée, nous avons prévu l'installation d'un musée et d'un bureau avec petite salle d'attente pour notre service social dont le préposé est mis à notre disposition par le Ministère d'Etat.

Au premier, nous aurions besoin de deux bureaux (un plus grand pour la fédération et l'association des EdF, un deuxième pour l'association des Survivants, la section EdF de Luxembourg-Ville et le comité de gérance du Mémorial), ainsi que d'une salle de conférence.